NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

92 N° 2 1970

Le message évangélique de l'amour et l'unité de la communauté humaine

Édouard DHANIS (s.j.)

p. 180 - 193

https://www.nrt.be/en/articles/le-message-evangelique-de-l-amour-et-l-unite-de-la-communaute-humaine-1339

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Le message évangélique de l'amour et l'unité de la communauté humaine

1. L'unité de la communauté humaine

L'expression d'« *unité de la communauté humaine* » et quelques expressions analogues [1] sont en usage aujourd'hui pour désigner un grand idéal : celui d'une situation de l'humanité où les droits individuels et collectifs en harmonie avec la dignité de la personne humaine seront reconnus par l'ensemble des nations de manière à fonder juridiquement et efficacement la coexistence et la collaboration fraternelle des hommes. Il ne s'agit pas d'une uniformité imposée, mais d'une certaine unité consentie, respectueuse de la juste liberté des peuples et des nations. On peut dire en termes succincts qu'il s'agit de la collaboration fraternelle des hommes juridiquement protégée dans le monde ; il est bien entendu qu'elle est considérée comme la base d'un progrès technique, culturel et humain. Les chrétiens ne la désirent pas seule ; ils la désirent d'une manière concrète, avec le couronnement que lui donnera l'influence permanente de l'Eglise dans le monde. Il y a quelques dizaines d'années, l'idéal de cette collaboration universelle dans la justice demeurait encore fort théorique : le monde réel n'offrait guère d'accès vers lui. Aujourd'hui les signes des temps invitent les hommes de bonne volonté à en faire un idéal pratique, à tendre de loin encore vers lui, pour s'en rapprocher autant qu'il se pourra.

Car pour la première fois au cours de l'histoire, des facteurs divers, mais convergents, comme l'accès de la plupart des peuples à l'indépendance politique, l'existence d'institutions internationales sociales ou politiques déjà puissantes, l'universalité toujours croissante des échanges économiques et culturels, rendent possible l'élaboration, par étapes, de normes juridiques universellement acceptables, propres à garantir et à promouvoir la collaboration fraternelle des hommes. Par surcroît les moyens actuels de communication sociale répandent abondamment une connaissance concrète tant des conditions de vie des

---

1. La Constitution dogmatique de l'Eglise du Concile du Vatican II parle de l'« unité de tout le genre humain » (Constitution *Lumen Gentium*, n. 1). On parle aussi de « l'organisation de la communauté des peuples » et de l'« unité de la famille humaine ».

différents peuples que des événements heureux ou malheureux qui surviennent n'importe où sur notre planète. Cette connaissance nous rend proches toutes les communautés humaines, elle nous fait communier à leurs aspirations légitimes et prendre part à leurs drames, elle inquiète notre conscience confrontée avec les misères et les injustices qui assombrissent la face de la terre. La puissance enfin que la science moderne a mise dans les mains des nations plus évoluées, a pris des proportions gigantesques, tant pour le bien (et l'on pense ici spontanément à une aide suffisante aux pays en voie de développement) que pour le mal (et chacun sait qu'un troisième conflit mondial pourrait détruire des nations entières et ravager des continents). Une telle puissance suscite l'effort des hommes de bonne volonté en vue de construire l'unité de la communauté humaine, comme un gage valable de paix. S'il est devenu possible de tendre d'une manière effective vers cette unité, il est aussi devenu singulièrement urgent de le faire.

On sait qu'en 1948, pas très longtemps après la seconde guerre mondiale, et encore sous le choc des crimes contre l'humanité dont elle offrit le spectacle, les Nations-Unies publièrent la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Votée par 58 pays, qui représentaient alors la plus grande partie de la population du monde, cette *Déclaration* fut conçue comme un idéal universel de vie communautaire que les signataires s'engageaient à poursuivre. Elle est devenue le programme de la communauté politique internationale et elle demeure le guide de tous ceux qui sont épris de la collaboration fraternelle des hommes. Le pape Jean XXIII y a reconnu « un pas vers l'établissement d'une organisation juridico-politique de la communauté mondiale [2] ».

Cette importante et solennelle *Déclaration* inaugura une marche longue et ardue que l'on n'a pas abandonnée, mais dans laquelle il faudra que l'on progresse encore beaucoup à travers un dédale de difficultés psychologiques, économiques et juridiques, pour que l'expression initiale d'un idéal commun arrive à prendre forme dans les institutions et les mœurs de l'ensemble des peuples. Car il faut bien reconnaître que l'unité de la communauté des hommes est encore cruellement contredite dans de nombreuses régions du monde, notamment par la discrimination raciale, idéologique ou religieuse, par la sujétion imposée à des nations faibles, par des régimes politiques qui offensent la juste liberté des citoyens, par le recours à la menace et à la violence plutôt qu'aux négociations et à l'arbitrage pour résoudre les conflits d'intérêts. Et comment ne pas reconnaître aussi

2. « Quendam quasi gradum atque aditum ad iuridicialem politicamque ordinationem constituendam omnium populorum, qui in mundo sunt » (Encyclique *Pacem in terris*, dans *Acta Apostolicae Sedis* 55 [1963] 295).

que cette unité est encore loin de présenter, au niveau national et international, l'ensemble des structures et des normes juridiques dans lesquelles elle devra se réaliser ? S'il est donc vrai que des hommes de bonne volonté de plus en plus nombreux y aspirent, qu'elle a ses apôtres et ses constructeurs, qu'elle compte même ses martyrs, cependant des problèmes très complexes et très épineux doivent être courageusement affrontés, étudiés et résolus, des oppositions décidées devront être vaincues et une immense force d'inertie devra être surmontée, avant que soit atteint, d'une manière quelque peu satisfaisante, l'idéal projeté.

Quelle doit être l'attitude de l'Eglise devant les efforts tendus vers l'unité de la communauté humaine ? Plus précisément quelle doit être l'attitude de l'autorité ecclésiale ? Et quelle est celle qui convient aux fidèles ? Les ministres de l'Eglise — ceux qui exercent d'une manière ou d'une autre son autorité — ne peuvent faire usage de celle-ci pour instaurer les structures et les normes juridiques dont l'unité de la communauté humaine sera faite. Ce serait construire la cité terrestre, ce qui n'est pas de leur ressort. Les pouvoirs que l'Eglise a reçus, sont ceux de prêcher l'Evangile, d'étendre et d'organiser, sur la terre, le règne spirituel du Christ, d'offrir à ceux qui accueillent sa prédication, les moyens de salut que le Seigneur lui a confiés. Mais il se fait que les normes juridiques destinées à protéger la collaboration fraternelle des hommes s'inspirent (expressément ou tacitement) du principe moral du respect qui est dû à la personne humaine et en font de multiples applications. Or, dans son Evangile, le Christ a donné à l'Eglise un message d'amour de Dieu et du prochain dont le rayonnement s'étend à toute la vie morale et qui sanctionne pleinement le respect dû à la personne humaine. A cause de cela, l'Eglise ne peut se désintéresser de la recherche de l'unité de la communauté des hommes. Sans quitter le domaine religieux et moral, ses ministres doivent prêcher d'une manière concrète, appropriée aux circonstances actuelles, l'amour des hommes et le respect de leurs droits. Ils montreront donc que, dans les circonstances présentes, ce respect, pour demeurer sincère, doit conduire à la recherche de l'unité de la communauté humaine. Quant à l'ensemble des fidèles, il est juste qu'ils participent à la recherche de cette unité, chacun selon sa condition et ses moyens. Tous ne sont pas appelés à déployer une activité sociale ou politique, et moins encore à marquer, par des interventions puissantes, le cours de l'histoire. Mais tous, à des degrés divers, par leurs paroles et leurs actes, qui s'ajouteront aux paroles et aux actes de leurs frères, peuvent et doivent contribuer à promouvoir la justice et la fraternité sur la terre.

La Constitution pastorale du deuxième Concile du Vatican sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui recommande une telle ma-

nière de voir [3]. Celle-ci est conforme au principe qui a inspiré plusieurs encycliques, comme *Rerum novarum* de Léon XIII, *Mater et Magistra* et *Pacem in terris* de Jean XXIII, *Populorum Progressio* du pape Paul VI ; et le même principe a inspiré plusieurs autres interventions de ce pape. Mentionnons au moins son discours du 4 octobre 1965 au Conseil des Nations-Unies, son discours du 10 juin 1969 à l'Office International du Travail à Genève et son message pour la « Journée de la Paix » du 1er janvier 1970.

Après avoir lu ce dernier message [4], nous nous sommes proposé d'apporter ici une contribution — très modeste, nous en avons conscience — aux efforts des promoteurs généreux de l'unité de la communauté des hommes. A vrai dire, nous ne considérerons directement cette unité ni du point de vue du droit naturel, ni du point de vue du droit positif. Nous en parlerons plutôt d'une manière indirecte, mais d'un point de vue qui l'intéresse grandement, celui du message d'amour apporté par Jésus-Christ. Ce message, avons-nous dit, entraîne, pour les disciples de Jésus (ministres de l'Eglise et fidèles) des conséquences au sujet de l'attitude à prendre devant la recherche de l'unité de la communauté humaine. Nous exposerons ce divin message au moins dans ses traits essentiels — ce qui nous conduira par étapes jusqu'au cœur du mystère chrétien — et nous développerons un peu ses conséquences.

2. L'amour universel du prochain

Le Christ a annoncé l'avènement du Règne de Dieu attendu par les prophètes d'Israël et il a introduit ce règne de grâce dans le monde, par sa mort et sa résurrection. Bien que sa bonne nouvelle du Règne de Dieu contienne un ensemble admirable de règles morales, il n'a pas exposé de doctrine morale complète. Encore moins a-t-il enseigné une éthique sociale ou politique [5]. Il n'en est pas moins vrai que son enseignement moral, en raison surtout du message d'amour de Dieu et du prochain qui en occupe le centre, est comme harmonisé d'avance avec les aspirations actuelles vers l'unité de la communauté humaine. Il vise plus haut qu'elles, car il veut conduire les hommes vers l'au-delà, vers la maison du Père (voir *Jn 14, 2*) ; mais il peut les assumer tout entières. Il ne contient pas les précisions qu'elles se sont données ou qu'elles cherchent à se donner encore ; mais il leur apporte, comme aurait dit Bergson, un « supplément d'âme » d'une grandeur et d'une efficacité que personne ne devrait méconnaître.

3. Voir la Constitution *Gaudium et Spes*, n. 40-43.
4. Voir *L'Osservatore Romano*, 1-I-1970.
5. Voir R. SCHNACKENBURG, *Die sittliche Botschaft des Neuen Testaments*, München, 2e éd., 1962, p. 82-100.

L'enseignement du Christ sur l'amour du prochain fut préparé dans les Ecritures anciennes. Le Maître a toutefois ajouté à ce qui demeurait en elles fort imparfait, une nouveauté admirable que nous explorerons par degrés. Après avoir repris l'antique commandement : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (*Lv 19*, 18 ; *Mc 12*, 31, par.) et l'avoir entendu d'un amour dévoué, soucieux de traiter le prochain comme on voudrait être traité par lui (voir *Mt 7*, 12, par.), il lui conféra une extension qu'il n'avait connue ni dans l'Ancien Testament ni dans la tradition des docteurs palestiniens. Car l'Ancien Testament et la doctrine reçue ne demandaient point que l'amour fraternel s'étendît beaucoup à ceux qui n'étaient pas membres du peuple élu, ou à ceux dont on subissait les mauvais procédés [6]. Jésus universalise sans restriction le précepte de l'amour du prochain. Dans la parabole du bon Samaritain, il l'élève au-dessus des barrières nationales (voir *Lc 10*, 29-37) et dans le Sermon sur la montagne, il demande d'aimer même les ennemis (voir *Mt 5*, 43 s.) et l'on constate qu'il bouleverse les idées courantes, lorsqu'il enjoint à ses disciples de pardonner sans se lasser jamais (voir *Mt 18*, 21 s.). Un trait important achève de caractériser l'universalité de l'amour du prochain telle que Jésus l'a enseignée : elle va de pair avec une pente spéciale vers ceux qui peinent et se trouvent dans le dénuement (voir *Mt 25*, 31-46 ; *Mc 9*, 37, par. ; *Lc 16*, 19-31).

L'universalisation du commandement de la charité fraternelle n'est qu'un premier aspect du message d'amour de Jésus et elle ne constituerait pas, à elle seule, une complète nouveauté. L'idée d'une fraternité humaine universelle était déjà apparue dans la philosophie stoïcienne et avait trouvé des échos dans le judaïsme hellénistique. Il est juste toutefois d'observer que cette noble idée n'exerça pas d'influence comparable à celle du message religieux de Jésus. Celui-ci a changé le cours de l'histoire. Malgré les infidélités nombreuses, graves et déplorables des chrétiens, il est une flamme que l'Eglise a su maintenir vivante et que les meilleurs de ses enfants firent briller au cours des temps, d'un éclat constamment adapté à de nouveaux besoins. Dans l'esprit du deuxième Concile du Vatican [7], nous aimons à reconnaître, en y trouvant une raison de rendre grâces à Dieu, ce que d'autres religions ont fait pour introduire plus de bonté dans le monde, et notamment la place centrale que l'universelle pitié occupe dans la morale bouddhique. Nous reconnaissons aussi ce qu'en marge

6. Voir J. BONSIRVEN, *Le judaïsme palestinien au temps de Jésus-Christ*, vol. 2, Paris, 1935, p. 197-268 ; R. SCHNACKENBURG, *op. cit.*, p. 68-71. En un sens partiellement différent, on lira les informations fournies par H. HRUBY, *L'amour du prochain dans la pensée juive*, dans *N.R.Th.*, 91 (1969) 493-516. Elles sont complémentaires et dignes d'intérêt, mais le jugement que nous avons formulé avec Bonsirven et Schnackenburg à propos de l'Ancien Testament et des docteurs du temps de Jésus, nous paraît mériter d'être retenu.

7. Voir le Décret *Nostra aetate*, n. 2.

du christianisme, non cependant sans avoir bénéficié de son influence, l'humanitarisme moderne a réalisé en faveur de la fraternité humaine. Mais nous tenons à souligner qu'en universalisant, de la manière qui a été dite, le précepte de l'amour du prochain, le Christ a comme sanctionné d'avance la recherche de l'unité de la communauté humaine.

Dans l'esprit de l'Evangile, les ministres de l'Eglise doivent donc avoir à cœur d'exhorter les fidèles à vaincre en eux les formes individuelles ou collectives de l'égoïsme opposées à la construction de cette unité. Ils sauront tenir les consciences éveillées, pour empêcher — à l'encontre de ce qui est trop souvent arrivé — que des hommes se réclamant du nom de Jésus-Christ, demeurent satisfaits de situations sociales établies, mais défectueuses, alors que des situations plus justes pourraient naître, alors que des initiateurs courageux travaillent peut-être déjà à les réaliser. Et s'il est vrai que ces initiateurs mêlent parfois du mauvais grain au bon, ce n'est pas une raison de rejeter l'un et l'autre. L'Eglise s'efforcera aussi, en s'entretenant avec ceux de ses fils qui travaillent dans le domaine social ou politique, de préciser, du point de vue moral, les différents droits conformes à la dignité de la personne humaine qui devraient être opportunément garantis par les législations. Et comment pourrions-nous nous dispenser d'ajouter que les pasteurs et les fidèles se doivent, dans l'esprit de leur Maître, de montrer une sollicitude spéciale pour tous ceux qui souffrent ? Ils ne s'accommoderont donc pas tranquillement d'un état du monde où de nombreuses communautés humaines sont insuffisamment nourries, demeurent privées des rudiments de l'instruction, sont livrées presque sans secours à la maladie et à la vieillesse ; et ils n'auront pas le cœur en paix aussi longtemps que des collectivités humaines seront soumises à d'odieuses discriminations ou à l'oppression.

Ne convient-il pas aussi que l'Eglise cherche, avec les confessions chrétiennes qui ont avec elle une imparfaite communion, la meilleure manière de servir ensemble un monde aux prises avec les graves problèmes des conflits sociaux et raciaux, des diverses formes d'oppression, de la violence menaçante ou régnante, du développement et de la paix ? Combien ne paraît-il pas désirable que le scandale de la division des chrétiens en confessions opposées soit en partie compensé par un langage commun sur ces problèmes angoissants et par des interventions secourables communes ! Ces démarches concertées, accomplies dans l'esprit de l'Evangile, au niveau mondial ou à des niveaux plus particuliers, ne prépareront-elles pas les voies vers le recouvrement de l'union première dans l'unité de la foi et dans l'unique Eglise ?

Enfin l'Eglise peut opportunément s'adresser aux hommes de bonne volonté qui n'ont pas encore été amenés à reconnaître, en Jésus, le

Fils de Dieu et le Sauveur, mais qui aspirent à la collaboration fraternelle des hommes. Elle peut leur dire son estime pour les initiatives qui visent à faire régner la justice et la paix dans le monde, et sa volonté de servir ces grandes causes dans son champ à elle. Il est juste aussi qu'elle s'efforce d'entretenir avec eux, au nom d'une autorité morale qu'on lui reconnaît, un dialogue fructueux au sujet des aspects religieux et moraux de l'unité de la famille humaine. Elle sait — est-il besoin de le dire ? — que sans la grâce du Christ, les hommes ne peuvent guère dominer les égoïsmes nationaux, qu'ils ne peuvent rendre puissant en eux l'esprit de tolérance et de sacrifice requis pour l'entente fraternelle, qu'ils ne parviennent presque pas à faire place au pardon dans les traités qu'ils imposent après une lutte victorieuse. Mais elle sait aussi que la grâce du Seigneur est à l'œuvre dans le cœur de tous les hommes et qu'elle peut faire accepter des perles précieuses contenues dans le message évangélique, même par ceux dont les yeux ne sont pas encore assez dessillés pour reconnaître le grand mystère de la personne divine de Jésus.

3. L'amour de Dieu et du prochain au centre de la vie chrétienne

Le Christ ne s'est pas contenté d'universaliser le précepte de l'amour fraternel ; il l'a uni intimement à celui de l'amour de Dieu et il l'a mis, avec ce précepte suprême, au centre de toute la vie morale. Cela aussi était nouveau en regard de l'enseignement de l'Ancien Testament et de celui des rabbins au temps de Jésus [8] ; et cela distingue foncièrement la morale chrétienne de toutes les autres. On connaît les graves paroles de Jésus : « Le premier [commandement] est : Ecoute Israël, le Seigneur notre Dieu est l'unique Seigneur, et tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force. Voici le second : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas de commandement plus grand que ceux-là » (*Mc 12*, 29-31, par.). Ces deux commandements sont pris de l'Ancien Testament (*Dt 6*, 4 s. ; *Lv 19*, 18) et ils étaient en haute estime dans le monde juif, mais ils demeuraient séparés et ne formaient pas ensemble le centre de la morale.

Certes Jésus donna le primat absolu, dans l'ordre des devoirs, à l'amour de Dieu. Comment aurait-il pu faire autrement, lui, le Fils bien-aimé de Dieu, lui que l'on voit, dans les Evangiles, attaché toujours et souverainement à la volonté de son Père céleste (voir p.ex. *Mt 11*, 26, par. ; *Mc 14*, 36 par. ; *Jn 4*, 34), lui qui parla du cœur de Dieu comme personne ne l'avait encore fait (voir par ex. *Lc 15*) ?

8. Voir R. SCHNACKENBURG, *op. cit.*, p. 65-71.

Ceux qui voudraient aujourd'hui être les disciples du Christ en exerçant l'amour du prochain, mais en n'attachant point ou guère de prix à la vie consacrée à Dieu ou à l'amour qui s'élève vers Dieu, dans la prière, ceux-là — qu'ils se réclament ou non d'une « théologie de la mort de Dieu »[9] — s'opposent à ce qu'avait le plus à cœur celui qu'ils veulent encore avoir pour Maître[10]. Mais par ailleurs, en plaçant l'amour du prochain tout près de l'amour de Dieu, comme l'objet d'un commandement semblable au premier (voir *Mt 12,* 39, par.), Jésus a condamné des déviations religieuses malheureusement trop connues : celle qui consiste à s'attacher aux pratiques du culte en se dispensant d'aimer sincèrement le prochain (voir *Mt 5,* 22-24) ; celle aussi de ceux qui veulent faire de la religion le soutien d'un ordre établi contraire à la justice. Le vrai disciple du Christ sait que sa religion serait une hypocrisie, si elle ne le mettait au service de ses frères (voir *Mc 10,* 43-45, par. ; *Jn 13,* 14-17 ; *Jc 1, 27*).

Si l'on demande de quelle manière Jésus a conçu l'union étroite de la charité fraternelle avec l'amour de Dieu, il faut répondre qu'il a conçu celle-là comme un débordement de celui-ci. Il a voulu que ses disciples mettent, si l'on peut ainsi dire, leur cœur à l'unisson de celui du Père céleste et qu'ainsi leur amour de Dieu s'étende à ceux que Dieu aime comme ses enfants : « Aimez vos ennemis, priez pour vos persécuteurs, ainsi vous serez fils de votre Père qui est aux cieux. Car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et les injustes » (*Mt 5,* 44 s.). Saint Jean a signifié cela dans la formule prégnante : « Quiconque aime Celui qui a engendré », — il pense à Dieu, qui donne aux hommes la vie de la nature et de la grâce, — « aime celui qui est né de Lui », c'est-à-dire les hommes créés par Dieu et appelés, par grâce, à être ses enfants (*1 Jn 5,* 1). Dans un même ordre d'idées, le Christ nous a appris à faire du bien au prochain, en songeant qu'il le tiendrait comme fait à lui, le Fils de Dieu (*Mt 18,* 5 ; *25,* 40). Parce que l'amour des chrétiens pour leurs frères doit exprimer l'amour qu'ils portent à Dieu, Jésus, après avoir souligné le primat absolu de l'amour de Dieu, a pu dire néanmoins que toute la loi morale se résume dans l'amour dévoué du prochain : « Tout ce que vous voulez que les autres fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux : voilà la Loi et les Prophètes » (*Mt 7,* 12, par.).

9. Sur la « théologie de la mort de Dieu », on consultera utilement : G. THILS, *Christianisme sans religion,* Paris, 1968 ; B. MONDIN, *I teologi della morte di Dio,* Torino, 1968.

10. En parlant ainsi, nous ne contestons point qu'il puisse y avoir des hommes qui pensent ne pas connaître Dieu, mais aiment leur prochain — pas seulement leurs amis — d'un amour oublieux de soi et prêt à pardonner les offenses. Et nous croyons que ces hommes peuvent connaître et aimer déjà secrètement, sans pouvoir encore lui donner son nom, le Dieu de grâce, l'Amour adorable, qui brille dans leur cœur et les meut vers leurs frères.

Combien il importe que les pasteurs sachent imprimer dans l'esprit des fidèles et que les parents et les éducateurs apprennent à la jeunesse le primat, dans la vie morale, de l'amour de Dieu se prolongeant en amour du prochain ! On formera ainsi d'authentiques disciples du Sauveur, et on leur fera trouver, dans la voie du devoir, la sainte liberté de ceux qui agissent moins comme courbés sous la menace de la loi, que mus par la spontanéité de l'amour : « Vous n'avez pas reçu — dit saint Paul — un esprit d'esclave pour retomber dans la crainte, mais un esprit de fils adoptifs qui nous fait crier : *Abba*, Père » (*Rm 8*, 15). Un des traits profondément réconfortants du visage de l'Eglise actuelle — dans la crise qui la secoue et dont il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître la gravité [11] — est une intelligence en quelque sorte renouvelée chez de nombreux fidèles du primat qui revient, dans la vie chrétienne, à l'amour de Dieu et du prochain. Ce renouveau est apparu dans l'exégèse [12], dans la théologie morale [13] et dans la théologie spirituelle [14]. Il est une réalité intensément vécue dans des Instituts et des mouvements religieux où l'on sait parfaitement que l'amour chrétien authentique ne va pas sans la croix de Jésus, mais où règne — pour cela même — une joie qui fait déjà penser au ciel [15].

4. La révélation de l'amour de Dieu en Jésus-Christ

Nous n'avons pas encore fini d'explorer le message d'amour du Christ. Car nous l'avons recueilli dans ses paroles seulement. Or le Christ est lui-même, comme l'a rappelé le deuxième Concile du Vatican, « la plénitude de la révélation [16] ». En contemplant le mystère de sa personne et de sa mission, notre foi retrouve le message d'amour qu'il a prêché ; elle le retrouve dans la plus haute expression qu'il

---

11. Voir p.ex. H. DE LUBAC, *L'Eglise dans la crise actuelle*, Paris, 1969.

12. Voir p.ex. C. SPICQ, *Agapè dans le Nouveau Testament*, 3 vol., Paris, 1958-59 ; IDEM, *Charité et liberté selon le Nouveau Testament*, Paris, 1961 ; R. SCHNACKENBURG, *op. cit.*

13. Voir p.ex. G. GILLEMAN, *Le primat de la charité en théologie morale*, Paris, 1952 ; J. FUCHS, *Die Liebe als Aufbauprinzip der Moraltheologie*, dans *Scholastik*, 29 (1954) 79-87 ; R. CARPENTIER, *Le primat de l'amour dans la vie morale*, dans *Nouvelle revue théologique*, 83 (1961) 3-24 ; IDEM, *Le primat de la charité en morale surnaturelle*, dans *rev. cit.*, 83 (1961) 255-270 ; K. RAHNER, *Das Gebot der Liebe unter den anderen Geboten*, dans *Schriften zur Theologie*, t. 5, Einsiedeln, 1962, p. 494-517.

14. Voir p.ex. : dans *Lumière et vie*, le numéro 44 [1959] : *Amour de Dieu amour des hommes* ; H. U. VON BALTHASAR, *Glaubhaft ist nur Liebe*, Einsiedeln, 1963 ; IDEM, *Wer ist ein Christ ?* Einsiedeln, 1965.

15. Voir p.ex. : R. VOILLAUME, *Frères de tous*, Ed. du Cerf, 1968 ; Ch. LUBICH, *Fermenti di unità*, Città Nuova Editrice, 1963 ; *Il movimento dei Focolari*, 2e éd., Città Nuova Editrice, 1966.

16. « Plenitudo totius revelationis » (Constitution *Dei Verbum*, n. 2).

en a donnée. Il est le Fils de Dieu, qui assuma notre nature humaine, qui est devenu notre frère. Il est mort sur la croix pour nous sauver et sa résurrection est le gage de la nôtre. Par où il est l'épiphanie de l'amour de Dieu pour les hommes pécheurs. Nous nous trouvons ici au cœur de la révélation chrétienne, dont saint Jean a parlé en paroles de feu : « Voici comment s'est manifesté l'amour de Dieu pour nous : Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui. En ceci consiste son amour : ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c'est lui qui nous a aimés et qui a envoyé son Fils en victime de propitiation pour nos péchés... Et nous, nous avons reconnu l'amour que Dieu a pour nous et nous y avons cru » (*1 Jn 4,* 9-10 et 16). Cet amour adorable presse les croyants de lui donner une réponse appropriée. Ils aimeront Jésus et son Père : « Mon Père m'a aimé et je vous ai aimés. Demeurez dans mon amour » (*Jn 15,* 9) ; et en même temps leur amour se portera sur ceux que Jésus est venu sauver : « Celui-là [le Christ] a donné sa vie pour nous ; et nous devons, nous aussi, donner notre vie pour nos frères » (*1 Jn 3,* 16). On reconnaît ici le « commandement nouveau » (*Jn 13,* 34) du Seigneur : « Mon commandement est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés ; personne n'a plus d'amour que celui qui donne sa vie pour ses amis » (*Jn 15,* 12 s.). Ce commandement propose un idéal dont les chrétiens devront se rapprocher toujours en sachant qu'ils ne l'atteindront jamais. L'appel à l'amour fraternel, que nous avions entendu d'abord dans la prédication de Jésus, est donc repris par la révélation qu'il fut lui-même : celle « du grand amour dont Dieu nous a aimés » (*Eph 2,* 4). Cet appel proprement adorable s'adresse aux chrétiens de toutes les époques, pour qu'ils mettent leur vie sous le signe d'une charité dévouée en rapport avec des circonstances toujours nouvelles. N'est-on pas fondé à conclure qu'il invite les chrétiens d'aujourd'hui à prendre part, sans négliger leurs frères plus proches, et chacun « selon que le Christ [lui] a mesuré ses dons » (*Eph 4, 7*), à la recherche de l'unité de la communauté humaine ?

Par surcroît, l'Amour, qui brilla sur la face du Christ (voir *2 Co 4,* 6), doit continuer de se manifester sur la terre et le faire avant tout dans l'Eglise, par la charité des fidèles [17]. Le « Maître », qui est « la lumière du monde » (*Jn 8,* 12), a dit à ses disciples qu'ils devaient eux aussi être cette lumière (*Mt 5,* 14), et il ajouta cette importante précision : « Tous vous reconnaîtront pour mes disciples à l'amour que vous aurez les uns pour les autres » (*Jn 13,* 35). Si le Christ veut qu'au cours des siècles, l'amour fraternel des siens continue de le révéler aux hommes, ne faut-il pas que cet amour prenne aujourd'hui

17. Voir M.-J. Le Guillou, *Le visage du ressuscité*, Paris, 1958.

une forme qui réponde aux besoins actuels du monde ? C'est ce qu'expose un principe pastoral approuvé au premier Synode des évêques réuni après le deuxième Concile du Vatican (octobre 1967) : « Il importe que les évêques, avec l'aide de tous les fidèles et spécialement des prêtres et des religieux, témoignent de leur foi non seulement par leurs paroles, mais aussi par leurs actes, comme l'a fait le Christ lui-même, qui nous a aimés. Et il importe de souligner que, par l'action de ses pasteurs et de ses fidèles, notamment de ceux qui exercent des fonctions plus importantes dans la société civile, l'Eglise doit se montrer soucieuse de la justice et de la charité non seulement privée, mais aussi sociale et internationale. Ce grand témoignage de justice et de charité, adapté aux conditions actuelles du monde... est nécessaire pour que l'Eglise puisse vraiment être reconnue comme « un signal pour les nations » (*Is 11*, 12) par tant d'hommes qui, partout sur la terre, souffrent d'une misère collective, d'injustices sociales, de diverses formes de discrimination [18]. »

5. L'unité de la communauté humaine et la cité céleste

Pour recommander l'amour fraternel, saint Paul, comme saint Jean (et avant lui) a fait appel à l'amour qui nous a été révélé dans la personne et la mission de Jésus : « Ne cherchez pas individuellement — dit-il — vos propres intérêts, mais que chacun songe à ceux des autres. Ayez en vous les mêmes sentiments qui furent dans le Christ Jésus ». Puis il rappelle la « condition divine » du Fils de Dieu avant son incarnation et comment il « ne tint pas jalousement à être traité comme Dieu », mais « assuma la condition de l'esclave » : celle de l'homme sujet à la souffrance et à la mort en raison du péché. « S'étant comporté comme un homme, — ainsi continue saint Paul, — il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort, jusqu'à la mort de la croix ». Mais voici que ce mystère d'« anéantissement » a sa contre-partie dans un mystère de gloire : « C'est pourquoi — dit l'Apôtre — Dieu l'a exalté au-delà de tout et lui a donné le Nom qui est au-dessus de tout nom ». Ceci veut dire que le Christ a été mis, jusque dans son humanité glorifiée, au rang divin du Seigneur de toutes choses. Tel fut le dessein de Dieu, afin que tous « proclament que Jésus est Seigneur à la gloire de Dieu le Père » (*Ph 2*, 4-11). Ce dessein fut réalisé par le mystère de la résurrection et de l'ascension de Jésus, mais il aura encore un suprême achèvement. Après la seconde venue du Christ et la résurrection glorieuse des

18. *Synodus episcoporum, Relatio Commissionis synodalis constitutae ad examen ulterius peragendum circa « Opiniones periculosas hodiernas, necnon atheismum »*, Typis polyglottis Vaticanis, 1967 : II. *De principiis*, n. 6, p. 12.

élus, le Seigneur Jésus offrira ceux-ci, avec lui, à son Père, afin que « Dieu soit tout en tous » (*1 Co 15,* 28) : afin que, dans le mystère du Dieu d'amour, le Christ et tous ceux qu'il a sauvés, demeurent éternellement unis.

Pour montrer que saint Paul a fondé son exhortation à la charité sur le mystère d'amour révélé dans l'incarnation et le sacrifice du Sauveur, il suffisait de citer ce qu'il a dit du Fils de Dieu qui s'est fait homme et qui fut obéissant jusqu'à la mort. Pourquoi avons-nous prolongé notre citation et avons-nous parlé de la glorification du Christ et de celle des élus ? Aurions-nous perdu de vue le sujet précis de cet article : « Le message évangélique de l'amour et l'unité de la communauté humaine » ? Nous ne l'avons pas perdu de vue ; nous en avons plutôt préparé un dernier approfondissement.

Car les chrétiens, même s'ils conçoivent l'unité de la communauté humaine — et comment ne le feraient-ils pas ? — comme destinée à se réaliser dans un monde travaillé par la grâce divine et couronné par la présence de l'Eglise, les chrétiens, disons-nous, ne peuvent chercher cette unité, comme une fin absolument dernière. Bien plutôt la seule fin qu'ils doivent rechercher comme dernière absolument, est le Royaume céleste. Seront-ils donc déchirés par la recherche de deux fins étrangères l'une à l'autre, l'une au sein de l'histoire et l'autre dans l'au-delà ? Non pas. Car premièrement l'unité de la communauté humaine, grâce à la présence rayonnante de l'Eglise (comme nous l'expliquerons à la fin de cet article), n'est pas une fin vraiment étrangère à la fin suprême que nous attendons. Cette unité, en effet, prépare, de très loin certes, le Royaume où les élus seront unis auprès de Dieu dans l'amour (voir *Eph 1,* 4). Secondement, pour qu'en un sens riche et plein, l'humanité demeure elle-même jusque dans le Royaume du ciel, ne faut-il pas qu'elle y entre en emportant avec elle, mémorisé et exprimé — d'une manière et dans une mesure connues de Dieu — ce qu'il y aura eu de meilleur dans son passé ? S'il en est ainsi, l'unité de la communauté humaine, jointe à la présence de l'Eglise, ne doit pas être comparée à l'aube, dont la lueur s'efface quand le soleil monte dans le ciel. Bien plutôt elle demeurera commémorée (avec sa longue préparation au cours des siècles) dans le midi sans déclin de l'union des élus avec Dieu. En quoi consistera cette commémoration ? Nous ne le savons point [19]. Mais ce que nous entrevoyons suffit pour que nous puissions unifier nos tendances vers l'unité de la commu-

19. Il y a sans doute lieu de mettre ceci en rapport, au moins dans une certaine mesure, avec le dogme de la résurrection finale. Parmi les nombreux travaux qui ont récemment traité de ce dogme, signalons au moins : l'étude de H. U. VON BALTHASAR, *Eschatologie,* dans J. FEINER - J. TRÜTSCH - F. BÖCKLE, *Fragen der Theologie heute,* 2e éd., Einsiedeln, 1958, p. 403-421 ; le livre de C. POZO, *Teología del Más Allá,* Madrid, 1968 ; et celui de J. DANIÉLOU, *La résurrection,* Paris, 1969.

nauté des hommes et notre espérance du Royaume du ciel [20]. Le chrétien est invité à aimer, dans son prochain, « le Premier-né parmi beaucoup de frères » (*Rm 8, 29*), Jésus digne de tout amour. Pareillement il désirera que se réalise, comme un reflet anticipé du Royaume céleste, l'unité de la communauté humaine bénéficiant de la présence de l'Eglise [21].

6. Remarque finale

Nous venons de présenter une fois de plus, comme l'objet total d'un désir que le chrétien ne peut pas diviser, l'unité de la communauté des hommes et la présence de l'Eglise du Christ. Si notre article a prouvé quelque chose, c'est qu'aujourd'hui un chrétien ne devrait pas vouloir aimer l'Eglise en se désintéressant de l'unité de la communauté humaine. Mais réciproquement il n'aspirera à cette unité qu'en la considérant comme jointe à la présence de l'Eglise, et cela pour de multiples raisons.

Tout d'abord la recherche et le maintien de l'unité de la communauté humaine recevront de l'Eglise des secours d'un grand prix. Des secours visibles, car l'Eglise ne cessera jamais de proclamer le message d'amour universel qu'elle a reçu du Christ, et elle tâchera de s'en inspirer. Serait-il sage de dire que cela compte pour peu de chose ? Des secours invisibles aussi, car le Christ, qui vit dans son Eglise, prolonge, en elle et par elle, son rôle de médiateur sur la terre

---

20. Ce n'est pas ici le lieu de traiter les nombreux problèmes soulevés aujourd'hui soit au sujet du rapport qu'ont, dans la durée, les phases traditionnellement distinguées de la vie dans l'au-delà, soit au sujet de l'extension simplement anthropologique ou proprement cosmique de l'eschatologie. Sur ces questions, la littérature est immense, en partie à cause de l'influence exercée par la pensée religieuse du P. Teilhard de Chardin. Les travaux que nous avons cités dans la note précédente, notamment le livre du P. Pozo, offrent une initiation à ces questions. Pour ce qui concerne le problème anthropologique impliqué dans toutes ces discussions, on ne négligera pas l'étude de F. P. Fiorenza et J. B. Metz, *Der Mensch als Einheit von Leib und Seele*, dans *Mysterium Salutis*, t. 2. Einsiedeln, 1967, p. 584-636 ; elle montre toute la complexité de l'état actuel de la question.

21. En parlant ainsi, nous ne cédons pas à la tentation d'un optimisme dépourvu de fondement. Nous avons mentionné plus haut les obstacles multiples qui devront être franchis, pour que l'on puisse réaliser l'unité de la communauté humaine. Ces obstacles seront-ils réellement franchis ? Les artisans de la justice et de la paix l'emporteront-ils sur les résistances de ceux qui veulent tirer profit de situations injustes et inhumaines ? On ne le sait pas. On ne sait pas non plus si l'unité de la communauté des hommes, après avoir été atteinte et établie, ne sera pas un jour combattue, ébranlée, détruite. Mais actuellement un chemin — long et ardu — vers cette unité paraît ouvert. Cela étant, le message d'amour du Christ oblige les chrétiens à marcher vers elle, et ils doivent la désirer en vertu de leur désir plus élevé encore de l'unité de la cité du ciel.

et fait qu'elle soit pour tous, même pour ceux qui ne lui sont pas incorporés, un « ferment de vie [22] », de grâce et d'union.

Mais l'Eglise n'apporte pas seulement en l'occurrence des secours ; elle communique à l'unité de la communauté humaine une valeur incomparable, celle d'être une préparation du Royaume du ciel. En effet, d'après la doctrine catholique, les hommes s'avancent vers ce Royaume, en vivant sous l'influence de la grâce du Christ, dans une communion pleine ou imparfaite avec l'Eglise ou moyennant au moins une certaine orientation intérieure vers elle [23]. C'est donc grâce à l'Eglise que l'unité de la communauté humaine sera — dans quelle mesure ? Dieu le sait — secrètement mue par la grâce et animée par la charité, et qu'elle préludera à la communion des élus dans le Royaume du ciel. Aussi bien ce Royaume est également appelé l'Eglise céleste : il est le rassemblement, auprès du Christ, de ceux qui, par l'entremise visible ou cachée de l'Eglise terrestre, sont devenus pour toujours des enfants de Dieu.

Tout ceci justifie la célèbre déclaration de l'auteur de l'Epître à Diognète : « Ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde [24] » ; il s'agit manifestement ici de l'ensemble des chrétiens, du Peuple de Dieu, qui est l'Eglise. On peut dire aussi, en reprenant une formule singulièrement riche du deuxième Concile du Vatican, que l'Eglise est « comme le sacrement, ou ce qui revient au même, le signe et l'instrument, de l'union intérieure avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain [25] ».

00187 Roma
Piazza della Pilotta 4

Edouard DHANIS, S.J.

22. « Fermentum vivificum » (Allocution du pape Paul VI au début de la seconde période du Concile du Vatican II, le 29 septembre 1963, dans *Acta Apostolicae Sedis*, 55 [1963] 854).

23. Voir la Constitution *Lumen Gentium*, n. 15 et 16.

24. *A Diognète*, VI, 2, édition de H. I. MARROU, 2e éd., 1965, p. 65 (Coll. *Sources chrétiennes*, n. 33 bis).

25. « Velut sacramentum seu signum et instrumentum intimae cum Deo unionis totiusque generis humani unitatis » (Constitution *Lumen Gentium*, n. 1).